



RAPPORT ANNUEL 2003 | 2004



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec 

intégration

générations futures

concertation

patrimoine naturel

biodiversité

projets mobilisateurs

pérennité

effet levier

jeunes

collectivité

ressources

infrastructure écologique

sensibilisation

technologie environnementale

recherche appliquée

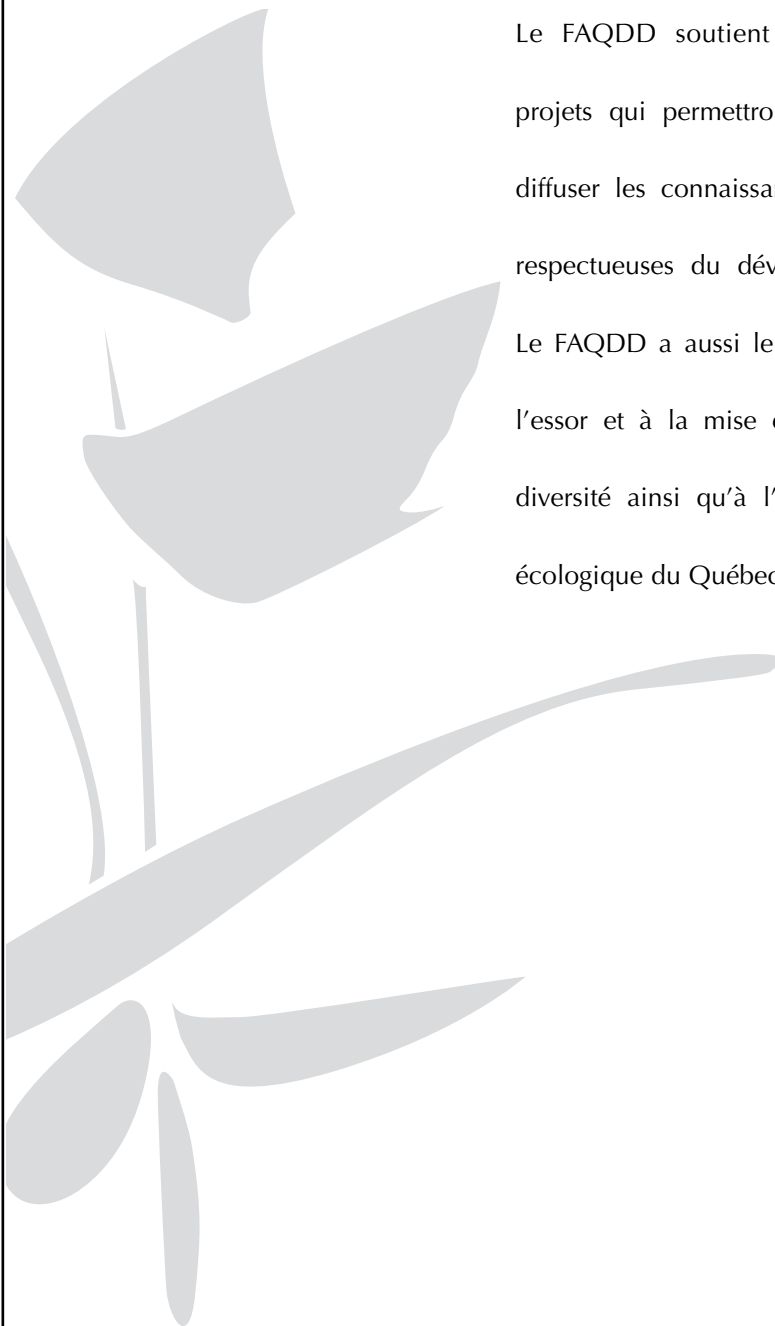
protection

réduction

partenariat

A large, stylized graphic of a plant with several leaves and stems, rendered in a light gray color. The leaves are of various shapes and sizes, some pointing upwards and others downwards, creating a sense of growth and movement. The stems are thin and curved, supporting the leaves. The graphic is positioned on the right side of the page, partially overlapping the text.

RAPPORT ANNUEL 2003 | 2004

A stylized, light gray graphic of a plant branch with several leaves of various shapes and sizes, positioned on the left side of the page. The leaves are simple, rounded shapes, some pointing upwards and others downwards, creating a sense of growth and nature.

Notre mission

Le FAQDD soutient financièrement des projets qui permettront d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable. Le FAQDD a aussi le rôle de contribuer à l'essor et à la mise en valeur de la biodiversité ainsi qu'à l'accès au patrimoine écologique du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

4	MOT DU PRÉSIDENT
5	FAITS SAILLANTS
5	UN BILAN FINAL POUR LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE STAGES
5	UN PROJET DE LUTTE À L'ÉROSION FINALISTE POUR UN PRIX CANADIEN DE L'ENVIRONNEMENT
6	PLUSIEURS PROJETS RECONNUS AUX PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT
6	LE FAQDD : PARTENAIRE POUR DES ÉCHANGES SOLIDAIRES (PESO)
7	CHAPITRE 1 L'ÉQUIPE DU FAQDD
7	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
8	LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
8	LA PERMANENCE
9	LES PARTENAIRES
10	CHAPITRE 2 LE BILAN
10	LE BILAN DES SERVICES ET DES COMMUNICATIONS
10	LES INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
12	PROGRAMME I : INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
14	PROGRAMME II : ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE INTÉGRANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
15	PROGRAMME III : BOURSES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
16	PROGRAMME IV : STAGES DE PERFECTIONNEMENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
16	LES DÉFIS POUR 2004-2005
17	LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

MOT DU PRÉSIDENT

Le développement de partenariats stratégiques, l'élaboration d'une nouvelle programmation et la création d'un fonds d'investissement pour les entreprises québécoises intégrant les principes du développement durable ont marqué le développement des activités du FAQDD au cours des deux dernières années. Toutefois, l'année 2003-2004 aura permis de concrétiser ses efforts. D'une part, par le financement des premiers projets d'économie sociale en développement durable. D'autre part, par le lancement des activités de financement du Fonds d'investissement en développement durable (FIDD) dont le FAQDD est le partenaire financier principal. À ce titre, la dernière année aura également marqué le premier investissement du FIDD en mars dernier.

La mise au point de la nouvelle programmation et le suivi de projets ont représenté les priorités de l'équipe de travail du FAQDD. Plus d'une cinquantaine de projets soutenus financièrement par l'entremise de la programmation originale se sont terminés. La fin de ces projets sera l'occasion, pour le FAQDD, de mieux évaluer sa contribution dans l'application des principes de développement durable au Québec.

Les programmes de bourses et de stages se sont également terminés en cours d'année et le bilan final a été rendu public en décembre. Depuis leur création en 2001, ces programmes ont permis de soutenir plus de 200 initiatives en développement durable menées par des jeunes. Le FAQDD est fier d'avoir été associé à l'initiative de tous ces jeunes en espérant que cette expérience les mènera à poursuivre leurs actions en développement durable.

J'aimerais remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur dévouement envers le développement durable et le FAQDD. Leur implication bénévole a déjà mené à des changements structurants pour l'avenir du FAQDD et le rôle qu'ils auront à jouer au cours de la prochaine année sera tout aussi déterminant. En mettant leur connaissance, leur expérience et leur jugement à profit, le FAQDD pourra, j'en suis sûr, se positionner comme un acteur central dans l'application des principes de développement durable au Québec.

Le Président,



Christian Yaccarini

FAITS SAILLANT

UN BILAN FINAL POUR LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE STAGES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 17 décembre 2003, le FAQDD annonçait que les programmes Bourses en développement durable et Stages de perfectionnement en développement durable n'étaient pas reconduits. Lors du lancement de la nouvelle programmation en novembre 2002, la poursuite de ces deux programmes avait été confirmée en fonction des sommes disponibles.

Depuis le lancement de ces programmes en mai 2001, le FAQDD, par un investissement de plus de 1,7 million de dollars, a soutenu plus de 220 jeunes dans leur démarche visant à s'initier au développement durable.

Grâce à l'appui de la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ dans le cadre du programme Stages de perfectionnement en développement durable, les jeunes travailleurs ont pu bénéficier d'une formation sur l'économie du Québec, le marché du travail et le développement durable.

UN PROJET DE LUTTE À L'ÉROSION FINALISTE POUR UN PRIX CANADIEN DE L'ENVIRONNEMENT

Par son action dans le cadre du projet « Lutte à l'érosion : règlement-type et guide des bonnes pratiques sur les chantiers de construction », le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL) a été mis en nomination pour les Prix canadiens de l'environnement. Cette nomination dans la catégorie Éducation à l'environnement vise à rendre hommage aux Canadiennes et aux Canadiens qui, seuls ou en groupe, contribuent de façon exceptionnelle à la protection, à la restauration et à la préservation de l'environnement au Canada.

Les Prix canadiens de l'environnement, qui s'inspirent des objectifs d'action communautaire de la Semaine canadienne de l'environnement, sont remis annuellement par le gouvernement du Canada et *Canadian Geographic*.

Rappelons que le FAQDD et son partenaire financier le gouvernement du Québec avaient octroyé un montant de près 107 000 dollars pour le projet qui permet présentement à l'organisme RAPPEL de voir son travail reconnu dans l'ensemble du pays.

PLUSIEURS PROJETS RECONNUS AUX PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT

Les Phénix de l'environnement rendent hommage, depuis sept ans, aux intervenants québécois qui œuvrent pour la protection de l'environnement et le développement durable. La septième édition des Phénix de l'environnement a permis, cette année, de souligner l'excellence de projets soutenus financièrement par le FAQDD.

Dans la catégorie « Organisme, association ou institution ayant réalisé une action de concertation ou organisé un colloque, un projet de formation ou un autre événement lié à l'environnement », le jury a décerné le Phénix au Conseil régional de l'environnement de la Montérégie. Le projet récompensé avait comme objectif de tenir une première consultation par consensus informé sur la gestion des matières résiduelles au Québec et il a bénéficié d'une aide financière de 272 857 dollars du FAQDD.

Dans les catégories liées à l'éducation et à la sensibilisation, la ville de Sherbrooke, Québec'ERE et Équiterre ont été mis en nomination pour la réalisation de projets soutenus financièrement par le FAQDD. Cette reconnaissance rejaillit sur le FAQDD, qui a pris la décision d'appuyer la démarche de ces promoteurs qui, concrètement, ont mis en place des initiatives en développement durable porteuses de changement pour le Québec.

LE FAQDD : PARTENAIRE POUR DES ÉCHANGES SOLIDAIRES (PESO)

Au cours de la dernière année, le FAQDD s'est joint à un projet de coopération en économie sociale entre le Québec, la France et le Brésil. L'objectif de l'Entente PESO est de partager, transférer et adapter les outils et l'expertise en matière d'accompagnement et de financement développés par les différents partenaires. Elle permet de confronter différentes visions de l'économie sociale, soit celles de l'Europe et de l'Amérique du Nord, et l'intégration d'un pays du Sud. Ce forum d'échange permet également de faciliter les échanges sur l'accompagnement et le financement des entreprises d'économie sociale. Ce partenariat va permettre au FAQDD d'approfondir ses connaissances sur les enjeux de l'économie sociale, ce qui favorisera la mise en place d'interventions plus structurantes dans ce secteur d'activité.

CHAPITRE 1 | L'ÉQUIPE DU FAQDD

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du FAQDD est constitué de neuf membres qui émanent de la société civile et du gouvernement du Québec, reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel en environnement et en développement social. Les personnes qui composaient le conseil d'administration du FAQDD au 31 mars 2004 étaient :

MONSIEUR CHRISTIAN YACCARINI, PRÉSIDENT
Société de développement Angus

MADAME NATHALIE DRAPEAU, VICE-PRÉSIDENTE
RÉSEAU environnement

MONSIEUR MARC TURGEON, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

MONSIEUR ROBERT LEMIEUX
Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec)

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LÉONARD
Conseil des entreprises en services environnementaux

MONSIEUR LUC PARLAVECCHIO
ENvironnement JEUnesse (ENJEU)

MONSIEUR SIDNEY RIBAU
Équiterre

MONSIEUR LOUIS ROY
Ministère de l'Environnement du Québec

MADAME BRIGITTE VAN COILLIE-TREMBLAY
Ministère du Développement économique et régional du Québec

Nous tenons par ailleurs à souligner la contribution des personnes suivantes qui ont quitté le conseil d'administration du FAQDD au cours de la dernière année. Leur collaboration et leur appui aux travaux du conseil d'administration et du secrétariat ont contribué grandement à la réussite des plus récents projets du FAQDD.

MADAME JOHANNE FILLION
ENvironnement JEUnesse (ENJEU)

MONSIEUR CHARLES LAROCHELLE
Ministère de l'Environnement du Québec

MONSIEUR JEAN-MAURICE LATULIPPE
Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec)

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité de placements

Le comité de placements travaille sous l'égide du conseil d'administration et a élaboré et mis en place une politique de placement cohérente avec la mission du FAQDD, conformément à la convention de subvention qui le lie au gouvernement du Québec. Il a présentement le mandat de faire le suivi de la politique de placement du FAQDD.

Les comités de sélection des bourses et des stages en développement durable

L'objectif du programme de *Bourses en développement durable* est d'encourager les jeunes Québécoises et Québécois à contribuer au rayonnement du développement durable dans différents champs de recherche et d'application. Le conseil d'administration du FAQDD reçoit les recommandations d'un comité pour la sélection des candidatures. Le comité de sélection des bourses a également initié un travail de réflexion qui a permis d'adapter ce programme aux besoins de la clientèle de niveau secondaire.

Pour sa part, le programme *Stages de perfectionnement en développement durable* offre aux employeurs la possibilité d'embaucher des jeunes afin qu'ils puissent vivre une expérience de travail en développement durable. À l'instar du programme précédent, les administratrices et administrateurs du FAQDD sont appuyés par des comités qui veillent à évaluer et à recommander les candidatures qui leur sont référées.

Les comités, qui comptaient des membres issus des milieux coopératif et syndical, de l'enseignement, de l'environnement, de l'entrepreneuriat, de l'économie sociale et du développement durable, ont terminé leur mandat au cours de l'année en raison de l'abandon des programmes de bourses et de stages en développement durable.

LA PERMANENCE

Le FAQDD disposait, au 31 mars 2004, d'une équipe polyvalente de six personnes, composée d'un directeur administratif, de deux analystes, d'un agent de communication, d'une responsable du système informatique et d'une secrétaire-réceptionniste.

LES PARTENAIRES

Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministre de l'Environnement, est le partenaire financier du FAQDD. Une convention de subvention, intervenue en mars 2000, fixe les conditions et les modalités de contribution gouvernementale ainsi que les obligations respectives des partenaires. Cette convention a été modifiée en 2003 afin, notamment, d'accorder une contribution supplémentaire de 10 millions de dollars au FAQDD et d'étendre à mars 2007 le délai pour la réalisation des objets de l'entente.

Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ) et Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Le programme II : *Entreprises d'économie sociale intégrant le développement durable* est issu d'un partenariat stratégique entre le FAQDD, l'ACLDQ et le RISQ. Ce partenariat vise la complémentarité des interventions financières de chacun des partenaires, ainsi que la mutualisation de l'accompagnement préalable, de l'analyse et du suivi des projets d'entreprises d'économie sociale intégrant l'aspect environnemental du développement durable.

Fondation CSN et Fonds de solidarité FTQ

Le FAQDD, Fondation, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, et le Fonds de solidarité FTQ sont partenaires dans le Fonds d'investissement en développement durable (FIDD). Le FIDD investit dans les entreprises vouées au développement et à la commercialisation de technologies et de produits favorisant le développement durable. Il est doté d'une enveloppe de 18 millions de dollars, soit 8 millions de dollars provenant du FAQDD et 5 millions de dollars provenant de chacun des fonds de travailleurs.

En décembre 2003, le FIDD rendait publique sa politique d'investissement qui s'adresse à des entreprises proactives environnementalement et socialement responsable.

Le FAQDD tient également à souligner l'appui apporté par la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ qui, par une équipe professionnelle et un encadrement efficace, a soutenu la gestion de son programme *Stages de perfectionnement en développement durable*. Cette collaboration a également permis aux récipiendaires de participer à une formation portant sur l'économie du Québec, le marché du travail et le développement durable.

CHAPITRE 2 | **LE BILAN**

LE BILAN DES SERVICES ET DES COMMUNICATIONS

Le bilan des services

Dans le cadre du programme I : *Initiatives en développement durable*, le FAQDD a développé le « Guide du promoteur », pour accompagner les organismes dans la réalisation de leurs projets. Ce guide, qui est transmis aux promoteurs dont le projet a été accepté par le conseil d'administration du FAQDD, contient de l'information sur les différentes étapes de réalisation du projet et sur les exigences précises du FAQDD dans le cadre de ses activités de suivi de projet.

Un formulaire « Annexe au plan d'affaires » a également été rendu disponible dans le cadre du programme II : *Entreprises d'économie sociale intégrant le développement durable*. Ce nouveau formulaire permet de mieux accompagner les entreprises d'économie sociale qui désirent déposer une demande d'aide financière au FAQDD. Par conséquent, l'efficacité dans le traitement et l'analyse des demandes d'aide financière en provenance des entreprises d'économie sociale a été grandement améliorée. De plus, une personne ressource a été mise à la disposition des promoteurs pour les informer sur les critères de la programmation et le fonctionnement du processus d'analyse au FAQDD.

Soulignons que pour faciliter l'accès au formulaire et à l'information complète concernant la programmation, le site Internet du FAQDD est constamment amélioré et mis à jour. Ainsi, les promoteurs qui désirent déposer une demande d'aide financière au FAQDD ont accès, en tout temps, à l'information nécessaire pour entreprendre leur démarche.

Le bilan des communications

Au cours de l'année 2003-2004, une dizaine d'activités de communication ont été tenues dans le cadre des projets soutenus financièrement par le FAQDD. Ces activités ont permis aux organismes soutenus par le FAQDD de faire connaître leurs initiatives en développement durable à des clientèles ciblées et au grand public et contribuent par conséquent à favoriser le transfert des connaissances acquises dans le cadre de la réalisation de ces projets. Elles auront également permis au FAQDD de faire connaître ses engagements en faveur de l'application des principes du développement durable au Québec par l'entremise des projets qu'il a soutenus financièrement.

LES INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le premier appel de propositions en janvier 2001, le FAQDD a soutenu 144 projets pour un investissement de 25,5 millions de dollars. En ajoutant la contribution du milieu, c'est un investissement de 59,4 millions de dollars en développement durable pour le Québec.

Pour l'année 2003-2004, le FAQDD a procédé aux premiers investissements dans le cadre de sa nouvelle programmation. Plus précisément, pour la dernière année, le bilan est de sept projets menés par des organismes à but non lucratif et des entreprises d'économie sociale pour un montant total de plus de 870 000 dollars. Au cours de la dernière année, 31 projets de bourses et de stages ont également été soutenus pour un investissement de plus de 270 000 dollars.

Le tableau suivant dresse un bilan des résultats financiers du FAQDD depuis janvier 2001.

	Propositions soumises		Propositions acceptées ayant fait l'objet d'une convention de subvention		
	Nombre de propositions	Contributions demandées au FAQDD (en millions de dollars)	Nombre de propositions	Contribution du FAQDD (en millions de dollars)	Investissement total (en millions de dollars)
Cumulatif au 31 mars 2003					
Volet projets	498	103	137	24,6	57,5
Volet bourses et stages	333	2,6	191	1,3	-
Total au 31 mars 2003	831	105,6	328	25,9	57,5
Bilan pour l'année 2003-2004					
Volet projets	80	10,1	7	0,87	1,9
Volet bourses et stages	91	0,87	31	0,27	-
Total pour l'année 2003-2004	171	10,90	38	1,14	1,9
Total	1 002	116,5	366	27,04	59,4

PROGRAMME I : INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cours de l'année 2003-2004, 63 projets ont été déposés dans le cadre du programme *Initiatives en développement durable* et cinq ont été acceptés par le conseil d'administration du FAQDD pour une contribution de 571 435 dollars.

Voici une brève description des projets acceptés dans le cadre du programme *Initiatives en développement durable* au cours de la dernière année.

■ **Titre du projet : H2O Chelsea**

Nom du demandeur : **Action Chelsea pour le respect de l'environnement**

Montant accordé par le FAQDD : **150 000 \$**

Coût total du projet : **229 790 \$**

Description du projet : La municipalité de Chelsea en Outaouais compte exclusivement sur l'eau souterraine pour son approvisionnement. Par conséquent, le projet vise à accroître la responsabilité des citoyens individuels et corporatifs par la mise en œuvre d'un programme communautaire d'éducation, de recherche et de surveillance environnementale en matière d'approvisionnement en eau.

■ **Titre du projet : Aménagement durable du réseau de sentiers de la Réserve de la biosphère du mont Saint-Hilaire : améliorer le contact des usagers avec la nature**

Nom du demandeur : **Centre de la nature mont Saint-Hilaire**

Montant accordé par le FAQDD : **117 000 \$**

Coût total du projet : **283 000 \$**

Description du projet : Le mont Saint-Hilaire est reconnu par l'UNESCO comme Première Réserve de la biosphère au Canada, en raison de la qualité exceptionnelle de sa forêt. Le projet soutenu financièrement par le FAQDD vise l'aménagement des sentiers pour améliorer le contact des usagers avec la nature, tout en protégeant les milieux naturels du mont Saint-Hilaire. Il prévoit également sensibiliser les usagers du parc à l'importance de la protection des écosystèmes et de la biodiversité par l'élaboration d'une signalisation explicative, la réalisation d'ateliers de sensibilisation, l'intervention directe auprès des visiteurs et la formation des participants au projet.

■ ***Titre du projet : Gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant du lac Dion, un sous-bassin de la rivière Étchemin***

Nom du demandeur : Club sportif du lac des Goulet

Montant accordé par le FAQDD : 30 496 \$

Coût total du projet : 45 600 \$

Description du projet : En collaboration avec des partenaires municipaux, agricoles, forestiers, environnementaux et communautaires, le Club sportif du lac des Goulet a formé en 2001 le Comité de restauration du lac Dion, qui depuis a brossé un portrait des causes de la dégradation du lac Dion. L'aide financière du FAQDD vise la poursuite de la démarche de concertation par la réalisation d'une campagne de sensibilisation et d'information sur les comportements à adopter pour prévenir la dégradation du lac Dion. Elle doit également permettre l'adoption de comportements préventifs et la mise en place d'une stratégie de conservation en collaboration avec les usagers et les riverains.

■ ***Titre du projet : Attention à l'habitat du poisson !***

Nom du demandeur : Comité de valorisation de la rivière Beauport

Montant accordé par le FAQDD : 136 939 \$

Coût total du projet : 230 469 \$

Description du projet : Le projet, qui s'adresse aux jeunes du secondaire, propose d'effectuer le suivi de la qualité d'un cours d'eau local par diverses activités pédagogiques et l'observation. Sous l'encadrement du Comité de valorisation de la rivière Beauport, les jeunes réaliseront des actions concrètes de protection et de conservation sur le milieu étudié en fonction de leurs observations. Cette initiative permettra aux jeunes de mieux connaître les écosystèmes et la biodiversité des rivières du Québec tout en développant les connaissances qui leur permettront de mieux comprendre l'impact de leurs activités sur ces milieux.

■ ***Titre du projet : Plan de développement durable de la collectivité montréalaise et indicateurs de performance***

Nom du demandeur : Conseil régional de l'environnement de Montréal

Montant accordé par le FAQDD : 150 000 \$

Coût total du projet : 749 995 \$

Description du projet : Le projet prévoit l'élaboration d'un Plan stratégique de développement durable pour la ville de Montréal. Cette démarche est axée sur la concertation des intervenants municipaux, des organismes du milieu, du milieu universitaire et des citoyens et permettra d'offrir un portrait global de l'état de l'environnement sur le territoire de la ville de Montréal par la production et la diffusion d'indicateurs environnementaux. Sur la base de ces indicateurs, un bilan annuel faisant état de l'avancement du plan de développement durable sera rendu public.

PROGRAMME II : ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE INTÉGRANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis la mise en place du programme *Entreprises d'économie sociale intégrant le développement durable*, 17 projets ont été déposés et trois de ces projets ont été acceptés par le conseil d'administration du FAQDD. Au 31 mars 2004, deux projets avaient fait l'objet d'une convention de subvention pour une contribution de 292 394 dollars du FAQDD et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.

Voici une brève description des projets ayant fait l'objet d'une convention de subvention au cours de la dernière année dans le cadre du programme *Entreprises d'économie sociale intégrant le développement durable*.

■ **Titre du projet : Réalisation des phases de développement et d'intégration du développement durable des Entreprises Qualité de vie**

Nom du demandeur : **Les Entreprises Qualité de vie**

Montant octroyé par le FAQDD : **146 200 \$**

Coût total du projet : **190 200 \$**

Description du projet : Les Entreprises Qualité de vie ont comme mission d'intégrer les personnes autistiques à l'intérieur d'un milieu de travail orienté vers l'agriculture biologique. Dans le cadre du projet soutenu financièrement par le FAQDD, Les Entreprises Qualité de vie compléteront leurs activités de développement sur la production agricole certifiée biologique et mettront en place un circuit interprétatif sur l'agriculture et l'horticulture écologique.

■ **Titre du projet : Phases de développement de Terres urbaines**

Nom du demandeur : **Terres urbaines**

Montant accordé par le FAQDD : **146 194 \$**

Coût total du projet : **207 000 \$**

Description du projet : Terres Urbaines est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission est centrée sur l'amélioration de l'environnement urbain par la création et le suivi de projets de verdissement de ruelles, en concertation et avec l'implication de la population des quartiers centraux de Montréal et des organismes du milieu. Par ce projet, Terres urbaines pourra développer son offre de services en conception et en réalisation d'aménagements paysagers écologiques destinés aux propriétaires et aux organismes communautaires. L'implantation d'une chambre de production végétale et la formation grand public sur divers aspects du jardinage écologique de même que la création d'un site Internet font aussi partie du présent projet.

PROGRAMME III : BOURSES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 17 décembre 2003, le FAQDD annonçait que l'enveloppe budgétaire du programme *Bourses en développement durable* ne serait pas renouvelée. Ce programme visait à encourager les jeunes Québécoises et Québécois à s'initier et à contribuer au rayonnement des principes du développement durable. Depuis le premier appel de propositions, le FAQDD a soutenu financièrement 121 initiatives menées par des étudiantes et des étudiants des niveaux universitaire et collégial, ainsi que des établissements scolaires de niveau secondaire, pour un montant total de plus de 620 000 dollars.

Le tableau suivant présente le bilan cumulatif final du programme *Bourses en développement durable*.

Type de bourse	2001-2002		2002-2003		2003-2004		Bilan final	
	Nombre de bourses accordées	Investissement total (en dollars)	Nombre de bourses accordées	Investissement total (en dollars)	Nombre de bourses accordées	Investissement total (en dollars)	Nombre de bourses accordées	Investissement total (en dollars)
Universitaire (Doctorat)	1	22 500	2	45 000	1	22 500	4	90 000
Universitaire (Maîtrise)	12	93 000	21	169 500	5	50 000	38	312 500
Universitaire (Baccalauréat)	3	13 500	10	45 000	3	13 500	16	72 000
Collégial	2	8 000	7	28 000	2	8 000	11	44 000
Secondaire	–	–	49	98 000	3	6 000	52	104 000
Total	18	137 000	89	385 500	14	100 000	121	622 500

PROGRAMME IV : STAGES DE PERFECTIONNEMENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 17 décembre 2003, le FAQDD annonçait que le programme *Stages de perfectionnement en développement durable* ne serait pas renouvelé. Ce programme offrait aux organismes à but non lucratif, aux PME, aux coopératives et aux organisations syndicales la possibilité de faire vivre une expérience de travail aux jeunes dans le domaine du développement durable. Depuis le premier appel de candidatures en juin 2001, le FAQDD a soutenu 102 stagiaires pour un montant total de près de 1 million de dollars.

Le tableau suivant présente le bilan cumulatif final du programme *Stages de perfectionnement en développement durable*.

Type de stage	2001-2002		2002-2003		2003-2004		Bilan final	
	Nombre de stages accordés	Investissement total (en dollars)	Nombre de stages accordés	Investissement total (en dollars)	Nombre de stages accordés	Investissement total (en dollars)	Nombre de stages accordés	Investissement total (en dollars)
Universitaire long	27	276 048	36	376 488	16	172 800	79	825 336
Universitaire court	5	18 000	1	3 600	–	–	6	21 600
Collégial long	7	54 228	8	63 182	–	–	15	117 410
Secondaire long	–	–	–	–	1	5 684	1	5 684
Total	39	348 276	45	443 270	17	178 484	101	970 030

LES DÉFIS POUR 2003-2004

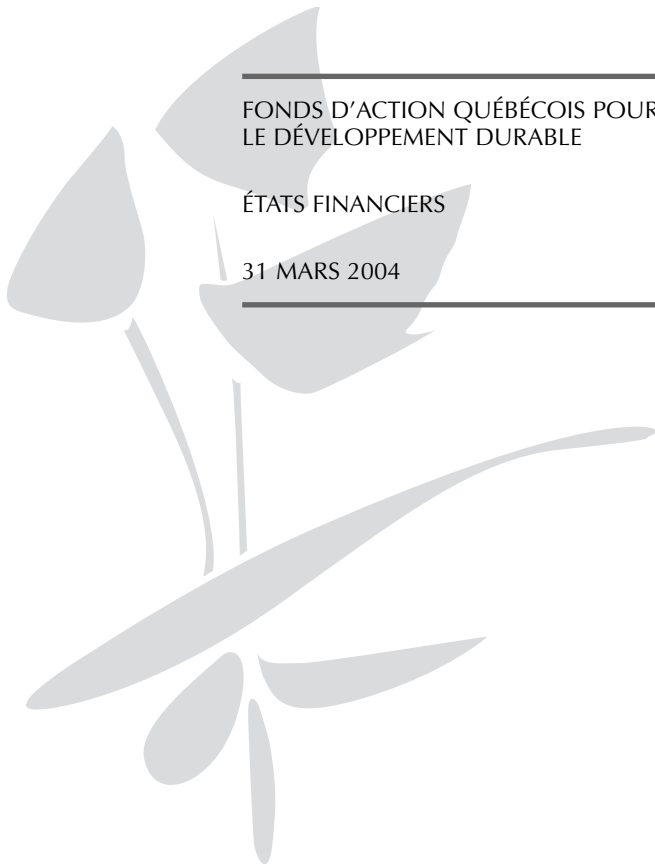
- ▶ Développer de nouveaux partenariats visant à faire évoluer le mandat et les activités du FAQDD.
- ▶ Terminer l'élaboration d'indicateurs de performance visant à évaluer les résultats des activités du FAQDD.
- ▶ Consolider la programmation et réviser les partenariats dans le programme II : *Entreprises d'économie sociale intégrant le développement durable*.
- ▶ Développer des moyens de promouvoir les résultats obtenus dans le cadre des projets soutenus financièrement par le FAQDD.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2004



Québec, le 30 avril 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs du FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous avons vérifié le bilan du **FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE** au 31 mars 2004 et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s. r. l.


COMPTABLES AGRÉÉS


FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
BILAN AU 31 MARS 2004

	2004	2003
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Espèces	1 774 334	2 306 079
Comptes débiteurs	7 385	30 290
Intérêts courus à recevoir	3 837	9 592
Charges payées d'avance	2 361	39 235
	<u>1 787 917</u>	<u>2 385 196</u>
PLACEMENTS (notes 3 et 6)	17 343 135	19 777 964
IMMOBILISATIONS (note 4)	21 462	16 322
	<u>19 152 514</u>	<u>22 179 482</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges	45 611	91 569
APPORTS REPORTÉS (notes 5 et 6)	19 085 441	22 071 591
	<u>19 131 052</u>	<u>22 163 160</u>
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	21 462	16 322
	<u>19 152 514</u>	<u>22 179 482</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ÉVENTUALITÉS (note 6)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
 RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
	\$	\$
PRODUITS		
Contribution du gouvernement du Québec (notes 1 et 5)	<u>5 292 775</u>	<u>18 480 151</u>
CHARGES		
Aide financière versée	4 814 435	17 844 943
Salaires et charges sociales	316 690	389 142
Honoraires professionnels et conseillers scientifiques	58 375	85 560
Frais de bureau	64 192	110 321
Frais de déplacements	11 835	41 367
Amortissement des immobilisations	15 155	14 672
Autres	2 953	7 565
	<u>5 283 635</u>	<u>18 493 570</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT LA QUOTE-PART DES RÉSULTATS DE LA COENTREPRISE	9 140	(13 419)
QUOTE-PART DES RÉSULTATS DE LA COENTREPRISE (note 3)	<u>(4 000)</u>	-
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) POUR L'EXERCICE	<u>5 140</u>	<u>(13 419)</u>

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
 FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) POUR L'EXERCICE	5 140	(13 419)
ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LES ESPÈCES		
Amortissement des immobilisations	15 155	14 672
Contribution du gouvernement du Québec (note 5)	(5 292 775)	(18 480 151)
Quote-part des résultats de la coentreprise	4 000	-
	(5 268 480)	(18 478 898)
VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Comptes débiteurs	22 905	(13 174)
Intérêts courus à recevoir	5 755	(5 182)
Charges payées d'avance	36 874	(3 613)
Comptes créditeurs et charges	(45 958)	30 634
	19 576	8 665
	(5 248 904)	(18 470 233)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement de la contribution du gouvernement du Québec	1 500 000	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(20 295)	(1 253)
Acquisition de placements (note 7)	(2 900 112)	-
Diminution des placements	6 137 566	19 384 424
	3 217 159	19 383 171
VARIATION NETTE DES ESPÈCES	(531 745)	912 938
ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 306 079	1 393 141
ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	1 774 334	2 306 079
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (note 7)		

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, sans but lucratif, a été constituée le 24 mars 2000 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le gouvernement du Québec, à titre de partenaire financier, a versé à la corporation une subvention de 45 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des projets qui permettront d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable. En mars 2003, le gouvernement s'est engagé à verser à la corporation une subvention supplémentaire de 10 000 000 \$, dont 1 500 000 \$ a été reçu en décembre 2003 et 2 500 000 \$ en avril 2004. La corporation doit utiliser la totalité de ces subventions et des revenus nets générés par ces sommes, exclusion faite d'un montant de 3 150 000 \$ servant aux dépenses d'opérations courantes aux fins spécifiées dans la convention de subvention signée entre la corporation et le gouvernement du Québec. Cette convention prend fin le 31 mars 2007.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

CONSTATATION DES PRODUITS

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice lorsque l'aide financière est versée et que les charges d'opérations courantes sont constatées aux résultats. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

PLACEMENTS

Les placements dans les coentreprises FIDD Inc. et FIDD SEC sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La baisse de valeur des parts C et B de FIDD SEC sera comptabilisée au moment de sa réalisation. Tous les autres placements sont comptabilisés au coût diminué de toute baisse de valeur durable.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

	Périodes
Équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

3. PLACEMENTS

	2004	2003
	\$	\$
COENTREPRISES		
FIDD Inc., 112 actions catégorie A	112	-
FIDD SEC (note a)		-
222 parts A	222 222	
2 000 parts B	2 000 000	-
900 parts C	900 000	-
Moins : quote-part des résultats de l'exercice	(4 000)	-
	<u>3 118 334</u>	<u>-</u>
FIDUCIE FAQDD		
Sommes transférées en fiducie	8 000 000	-
Moins : appel de versement FIDD SEC	(222 222)	-
	<u>7 777 778</u>	<u>-</u>
AUTRES PLACEMENTS		
Fonds mutuels (valeur marchande : 6 760 217 \$ en 2004, 19 927 712 \$ en 2003)		
Marché monétaire	688 664	7 941 857
Trésorerie	1 275 626	4 967 794
Obligations	4 482 733	6 868 313
	<u>6 447 023</u>	<u>19 777 964</u>
	<u>17 343 135</u>	<u>19 777 964</u>

Informations complémentaires de la coentreprise, FIDD SEC, selon ses états financiers au 31 décembre 2003 :

	\$
RÉSULTATS	
Produits	217 243
Charges	(221 243)
Excédent des charges sur les produits	(4 000)
BILAN	
Actifs	2 923 984
Passifs	(26 984)
Actifs nets	2 897 000
FLUX DE TRÉSORERIE	
Affectés aux activités d'exploitation	(172 160)
Provenant des activités de financement	2 897 000
Affectés aux activités d'investissement	(2 732 961)

a) La société en commandite Fonds d'investissement en développement durable (FIDD SEC) a comme mission de financer des entreprises vouées au développement et à la commercialisation de technologies et des produits favorisant le développement durable. Les commanditaires du FIDD SEC sont le fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération de l'emploi (Fondaction), le Fonds de solidarité FTQ et le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Le FAQDD détient 44,44 % des parts A et 100 % des parts B et C de la société en commandite.

Les parts A doivent servir exclusivement à réaliser des investissements, tandis que les parts B et C serviront à couvrir les coûts d'opération de la société en commandite. Les frais nets d'opérations seront absorbés, dans l'ordre, par les parts C et B annuellement. Les premiers 5,5 % des bénéfices nets annuels de la société en commandite seront distribués au détenteur des parts B, jusqu'à concurrence d'un montant cumulé maximal de 2 000 000 \$; le solde des bénéfices nets annuels sera distribué aux détenteurs des parts A au prorata du nombre de parts détenu par ceux-ci (note 6).

b) Ce montant est détenu dans la fiducie FAQDD et doit servir expressément à l'acquisition des parts A du FIDD SEC au moment où celui-ci effectue un appel de versement (note 6).

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2004</u>		<u>2003</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Équipement de bureau	18 609	8 589	10 020
Équipement informatique	51 083	39 641	11 442
	69 692	48 230	21 462
			16 322

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les montants non utilisés des subventions reçues du gouvernement du Québec qui, en vertu des conventions de subvention, sont destinés à l'aide financière, au FIDD SEC et aux charges d'opérations courantes de la corporation. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Aide financière		Charge d'opérations courantes	2004	2003
	Programme FAQDD	FIDD			
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde des apports reportés au début de l'exercice	20 590 703	-	1 480 888	22 071 591	38 333 883
Subvention du gouvernement du Québec	1 500 000	-	-	1 500 000	-
Revenus de placements de l'exercice	806 625	-	-	806 625	2 217 859
Moins : Montants pour absorber l'aide financière versée, les charges d'opérations courantes ainsi que les frais de gestion des placements	(4 814 435)	(4 000)	(474 340)	(5 292 775)	(18 480 151)
FIDD Inc. 112 actions catégorie A	(112)	112	-	-	-
FIDD SEC 2 000 parts B	(2 000 000)	2 000 000	-	-	-
900 parts C	(900 000)	900 000	-	-	-
Sommes transférées dans la fiducie FAQDD	(8 000 000)	8 000 000	-	-	-
Solde des apports reportés à la fin de l'exercice	7 182 781	10 896 112	1 006 548	19 085 441	22 071 591

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ÉVENTUALITÉS

Au 31 mars 2004, des projets d'aide financière pour un montant total de 5 170 812 \$ ont été approuvés par le conseil d'administration de la corporation, mais le montant n'a pas encore été déboursé. De ce montant, une somme de 4 571 662 \$ a fait l'objet de conventions finales avec les demandeurs alors qu'une somme de 599 150 \$ pourrait être modifiée lors de la signature des conventions. Les versements estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices en vertu de ces engagements s'établissent comme suit :

	\$
2005	4 997 796
2006	173 016

De plus, l'engagement total de la corporation en vertu d'un contrat de location-exploitation d'un local s'élève à 16 550 \$ et est payable au cours du prochain exercice.

Finalement, en mars 2003, la corporation s'est engagée, avec l'aide de partenaires, à créer une société en commandite ayant pour mission de financer des entreprises vouées au développement et à la commercialisation de technologies et de produits favorisant le développement durable. Dans le cadre de ce projet, la corporation s'est engagée à investir un montant total de 10 900 000 \$ à titre de commanditaire, incluant une mise de fonds de 2 900 000 \$ qui servira à absorber les frais nets d'opérations de cette société en commandite et qui, par conséquent, pourra engendrer une perte de ce montant pour la corporation (note 3).

7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Activités de financement et d'investissement sans incidence sur les espèces :

	2004	2003
	\$	\$
Revenus de placements capitalisés aux placements et aux apports reportés	<u>806 625</u>	<u>2 217 859</u>

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

Les instruments financiers que la corporation a inscrits au bilan sont les espèces, les comptes débiteurs, les intérêts courus à recevoir, les placements ainsi que les comptes créditeurs et charges. La juste valeur de ces instruments financiers équivaut à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux du marché et de leur mise de fonds récente pour les placements dans la société en commandite.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les comptes débiteurs, les intérêts courus à recevoir, les placements dans la société en commandite ainsi que les comptes créditeurs et charges ne portent pas intérêt. Les espèces et les autres placements portent intérêt à taux variable.





**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**43, SAINT-NICOLAS,
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 6T3**

**TÉL. : (418) 692-5888
TÉLÉC. : (418) 692-1148**

www.faqdd.qc.ca